

TEOR - Aménagements et infrastructures de pointes



Site protégé :

Les véhicules TEOR circulent sur une voie à double sens qu'ils sont seuls à emprunter, protégée par des séparateurs infranchissables par les autres véhicules.

Site réservé :

Les véhicules TEOR circulent sur une plate-forme qui leur est réservée, centrale ou latérale, mais qui reste franchissable ponctuellement par les autres véhicules.

Site banalisé :

Les véhicules TEOR circulent sur une voie banalisée, c'est-à-dire sur la route, mélangés à la circulation générale mais avec des stations guidées et des priorités aux feux identiques à celles du métro.

Les stations identiques à celles du métro :

billettique, informations voyageur, accès PMR, rampe d'accès, bande podotactile, mobilier urbain.

TEOR : à la pointe de la technologie

La Métropole est l'une des toutes premières métropoles à adopter l'innovation technique que constitue le guidage optique pour un véhicule de transports en commun sur pneus.

Ce système est utilisé pour faciliter l'accostage aux stations, ce qui explique la présence sur la chaussée de bandes pointillées blanches. Le guidage optique est l'aspect innovant de TEOR.

Comment le guidage optique fonctionne-t-il ?

Le guidage optique est composé d'une caméra placée derrière le pare-brise (pour les Agoras) ou située sur le toit (pour les Citélis) qui lit sur la chaussée un marquage codé matérialisant la trajectoire imposée au véhicule.

Un ordinateur analyse la position du véhicule par rapport à la voie et transmet à la colonne de direction les corrections nécessaires.

Il permet un accostage à proximité du quai en station en toute sécurité avec l'accès de plain-pied pour les voyageurs.

Liens transversaux de livre pour TEOR - Aménagements et infrastructures de pointes

- [‹ Les lignes Fast](#)
- [Haut](#)
- [Noctambus ›](#)